



## FICHE MÉTIERS | EXPERTS THÉMATIQUES HABITAT

### DÉFINITION

L'expert habitat accompagne et assiste les acteurs de l'urbain dans la compréhension des dynamiques de peuplement et les stratégies de développement du logement conduisant au déploiement d'une politique de l'habitat, de l'échelle de l'immeuble ou du quartier à celle du département. Il qualifie les dynamiques de marchés, la socio-économie des ménages et les parcours résidentiels en tenant compte des évolutions socio-démographiques des territoires et des tendances relatives aux modes de vie et aux attentes des ménages. Il identifie les financements spécifiques à l'habitat. Il conseille les acteurs sur la gestion patrimoniale (du peuplement aux attributions) et de l'intervention sur le bâti existant (rénovation énergétique, amélioration du confort et du cadre de vie, résorption de l'habitat insalubre...).

« Étudier les dynamiques de peuplement pour définir des stratégies de développement du logement »

### TYPES DE MISSION

- Planification et construction de politiques locales de l'habitat : Programme Locaux de l'Habitat (échelle EPCI), Plans départementaux de l'habitat, volet Habitat des SCoT et des PLUi, plans d'action foncière venant en appui aux politiques de l'habitat.
- Missions de prospectives thématiques : conseil pour les aides à la pierre, développement d'une offre à l'attention d'un public spécifique (public des jeunes en formation, ménages précarisés, personnes âgées ou handicapées, gens du voyage).
- Diagnostics de territoires, définition de plans d'actions en matière d'habitat.
- Définition d'une politique d'intervention sur la rénovation d'un parc existant : état des lieux du peuplement, études d'opportunité visant l'engagement de volets opérationnels.
- Programmation habitat : analyse des données socio-économiques, des dynamiques de marché, des parcours résidentiels, identification des besoins non couverts, propositions de diversification de l'offre.
- Mise en place de dispositifs de veille et de prévention, d'observatoires du logement.
- Coordination de plans de sauvegarde de copropriétés.
- Réorganisation juridique et foncière d'ensembles immobiliers complexes, notamment d'Associations Syndicales Libres (ASL).

### FORMATION

- Filières universitaires en urbanisme et aménagement